0490029R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
6 RUE DE L AULNAYE
49370 VAL D ERDRE AUXENCE
Tel : 0241774237

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : charges communes SRH

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2017
Réuni le : 27/11/2017
Sous la présidence de : Gilles Chanal
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration vote le taux de charges de fonctionnement du SRH pour 2018.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration donne son accord pour fixer le taux de charges de fonctionnement du SRH à 16,25 % en 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Chanal
Prénom : Gilles
Signé le: 04/12/2017 09:54:54

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.